

TECHNOLOGIE INNOVANTE BREVETÉE

ARTHRO Dolor

MAXI

SOULAGEMENT INSTANTANÉ
EN 6 MINUTES

DÉBLOCAGE ARTICULAIRE
IMMÉDIAT

AUTO
APPLICATION

EFFICACITÉ
PROUVÉE

PORTABLE

SIMPLE
D'UTILISATION



UNE ALLIANCE INNOVANTE... ... LA COMBINAISON DE DEUX TECHNOLOGIES

L'Arthrodolor Maxi® associe l'efficacité de l'électrothérapie à celle de la magnétothérapie.

Son champ magnétique agit à une profondeur jusqu'à 6 cm, ce qui maximise l'énergie transmise et la régénération du potentiel cellulaire.

L'action anti-douleur est immédiate (séances de 6 minutes). Elle concerne les douleurs aiguës ou chroniques des articulations.



ACCESSOIRE

La valisette ArthroDolor Maxi® a été spécialement conçue pour vous permettre de transporter aisément votre appareil. Son renforcement en mousse le protège des chocs et limite la diffusion des ondes électromagnétiques dans l'environnement.



CONTRE-INDICATIONS

Interdit aux porteurs de pacemaker .
Pour les autres contre-indications, se référer à la notice.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques électriques :

Alimentation : 2 piles alcalines 1,5V LR03 (fournies).
Consommation max. : 200 mWh en fonctionnement.
Valeur maximum du champ magnétique généré : 200 mT.

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT :

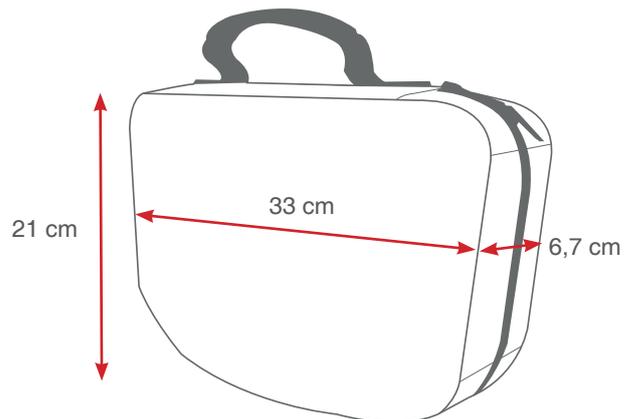
Température de fonctionnement : +5°C à +40°C.
Indice de protection contre la pénétration de poussière et d'eau : IP22.
Plage de pression atmosphérique : de 700 à 1060 hPa.

CONDITIONS DE STOCKAGE ET DE TRANSPORT :

Température de stockage et de transport : -25°C à +70°C.
Humidité relative : maximum 93% sans condensation.

ENTRETIEN :

Pas d'entretien spécifique ; sur l'appareil lui-même, le simple passage d'un tissu humide suffit.
Si l'appareil est particulièrement sale, vous pouvez utiliser un peu d'alcool à 70°.



UNE MÉTHODE NATURELLE, RAPIDE ET SANS EFFETS SECONDAIRES

ISO 13485
ISO 9001  L'ArthroDolor Maxi® répond aux normes françaises et européennes (Année d'apposition du marquage CE : 2019) et bénéficie du marquage délivré par le GMED (Groupement pour l'évaluation des dispositifs médicaux) qui est l'organisme notifié habilité par l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé) pour effectuer les évaluations des dispositifs médicaux (selon la directive européenne 93/42/CEE).

CE 0459 Ce dispositif médical de classe IIa est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE.



Cet appareil est conçu et fabriqué en France par GC TECHNOLOGY dont le système qualité est certifié ISO 13485 (2016) et ISO 9001 (2015).



L'ArthroDolor Maxi® est couvert par une garantie de 2 ans pièces et main d'œuvre.



ARTHRODOLOR est fabriqué par GC TECHNOLOGY

275 rue Paul Langevin - Quartier d'Ayane - Zac La Robole Nord - Les Milles - 13854 Aix-en-Provence - FRANCE